

Liberté Égalité Fraternité



LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DANS UN DTO

Comment procéder ?

Direction de la sécurité de l'aviation civile 17 JANVIER 2023





Sommaire

- 1. Rôle du représentant du DTO
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion







Que dit la Part DTO concernant le <u>représentant</u> ?

DTO GEN.210

1. Rôle du représentant

- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

- Elabore et met en place une politique de sécurité,
- Veille à ce que le DTO adhère à cette politique de sécurité,
- Prend les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité,
- Promeut la sécurité au sein du DTO.





1. Rôle du re

- 2. La politique d
- Le rôle de l'€
- 4. Revue annueue
- 5. Conclusion







Que dit la Part DTO concernant le représentant ?

1. Rôle du représentant

- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

- Elabore et met en place une politique de sécurité,
- Veille à ce que le DTO adhère à cette politique de sécurité,
- Prend les mesures nécessaire pour atteindre les objectifs de sécurité,
- > Promeut la sécurité au sein du DTO.





1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

C'est un document à part entière, une feuille de route, elle décrit la conduite à tenir en matière de sécurité.







AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes mis en œuvre pour :

- Identifier les dangers,
- > Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- > Doit inclure les procédures de report d'évènement.

7





AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- Identifier les dangers,
- > Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- > Doit inclure les procédures de report d'évènement.





La politique de sécurité : identifier les dangers

La liste peut être longue!

1. Rôle du représentant

Ou un nouveau pilote

Si j'accueille un nouvel instructeur, qu'est-ce que je lui transmet comme info en lien avec la sécurité des vols ?

3. Le rôle de l'équipe ?

sécurité

2. La politique de

- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion



9





1. Rôle du représ

2. La politic sécurité

- 3. Le rôle de l'équip
- 4. Revue annuelle de sécurite :
- 5. Conclusion







La politique de sécurité : identifier les dangers

Risques liés à l'environnement :

Utilisation de l'acronyme P.O.M.P.E.S. en prenant en compte l'activité de formation et notamment les risques associés aux vols.

- **Pistes** (multiples, sécantes, pentes, état de surface, dimension, moyen de lancement mixte pour planeur),
- **Obstacles** (présence d'obstacles pouvant influencer l'approche ou la trajectoire de décollage, pouvant engendrer des turbulences en fonction du vent),
- Météo (effets météo locaux : ondes, entrées maritimes, confluence, vents forts...),
- **Particularités des installations** (risque aviaire, activités multiples, activité IFR, AFIS, TWR, auto-info, fréquence dédiée ou 123.500, accueil d'une compétition (comment intégrer ou pas l'activité d'instruction, idem pour une manifestation aérienne).
- **Espaces aériens** (plafond, zones, clairances, protocole),
- **Sol** (trajectoire de roulage au sol, traversée de piste, stockage aéronefs, organisation générale de la piste).

Risques liés aux changements dans le DTO

- Nouvelle base ou nouveau site : reprendre l'acronyme P.O.M.P.E.S.,
- Machine (introduction ou retrait d'une machine, y compris pour le moyen d'envol pour les planeurs),
- **Programme** (mise en œuvre ou évolution d'un programme de formation),
- **Instructeur** (intégration d'un nouveau FI (sans expérience ou provenant d'un autre club avec d'autres habitudes de travail), départ d'un FI (perte de compétence spécifique, charge de travail à répartir...),
- Moyen d'envol pour le vol à voile (intégration d'un nouveau moyen d'envol ou changement (changement du remorqueur, arrivée d'un ULM, changement de treuil), pilote remorqueur ou treuil débutant, procédures concernant les premiers lâchers).

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Direction de la sécurité de l'aviation civile





AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- Identifier les dangers,
- > Evaluer les risques,
- > Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- > Doit inclure les procédures de report d'évènement.





1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Maintenant que j'ai identifié le danger :

Est-ce grave?

Est-ce que cela peut arriver fréquemment?





2. La politic

5. Conclusion

sécurité









Evaluation de la gravité

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Niveau		Description de la gravité		
Niveau	Descripteur	Sécurité de l'aéronef	Blessures	
Α	Catastrophique	Équipement détruit	Plusieurs morts	
В	Dangereux	Importante réduction des marges de sécurité, détresse physique ou charge de travail telle qu'il n'est pas sûr que les opérateurs puissent accomplir leurs tâches exactement ou complètement Dommage majeur d'un équipement	Blessure grave	
С	Majeure	- Importante réduction des marges de sécurité, réduction de la capacité des opérateurs de faire face à des conditions de travail défavorables, du fait d'une augmentation de la charge de travail ou comme résultat de conditions compromettant leur efficacité - Incident grave	Blessures à des personnes	
D	Mineure	Nuisance Limites de fonctionnement Application de procédures d'urgence Incident mineur	Blessure mineure	
Е	Négligeable	Peu de conséquences	Pas de blessure	

Direction de la sécurité de l'aviation civile 15 17 JANVIER 2023





Probabilité d'occurrence

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Probabilité	Signification	Valeur
Fréquent	Susceptible de se produire de nombreuses fois (s'est produit fréquemment)	5
Occasionnel	Susceptible de se produire parfois (ne s'est pas produit fréquemment)	4
Eloigné	Peu susceptible de se produire, mais possible (s'est produit rarement)	3
Improbable	Très peu susceptible de se produire (on n'a pas connaissance que cela se soit produit)	2
Extrêmement improbable	Il est presque inconcevable que l'événement se produise	1





Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Evaluation du risque

	Gravité du risque				
	Catastrophique	Dangereux	Majeur	Mineur	Négligeable
	А	В	С	D	Е
Fréquent	5A	5B	5C	5D	5E
5					
Occasionnel 4	4A	4B	4C	4D	4E
Eloigné 3	3A	3B	3C	3D	3E
Improbable 2	2A	2B	2C	2D	2E
Extrêmement improbable	1A	1B	1C	1D	1E

18

17 JANVIER 2023





La politique de sécurité

Risque tolérable?

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Description de la tolérabilité	Indice de risque évalué	Critères suggérés
Intolérable	5A, 5B, 5C, 4A,4B,3A	Inacceptable dans les circonstances existantes
Tolérable	5D,5E, 4C, 4D, 4E, 3B, 3C, 3D, 2A, 2B, 2C, 1A	Acceptable sur la base d'une atténuation de risque. Peut exiger une décision de la direction.
Acceptable	3E,2D, 2E, 1B, 1C, 1D, 1E	Acceptable





AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- > Identifier les dangers,
- > Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- > Doit inclure les procédures de report d'évènement.





Même chose:

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Est-ce grave?

Est-ce que cela peut arriver fréquemment ?

La gravité et la fréquence doivent diminuer avec les mesures d'atténuation et devenir acceptables.





AMC1.DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- Identifier les dangers,
- > Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- > Doit inclure les procédures de report d'évènement.





1. Rôle du représ

2. La politic sécurité

- 3. Le rôle de l'équip
- 4. Revue annuelle de sécurite :
- 5. Conclusion







1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion



La politique de sécurité





Le rôle de l'équipe

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

GM1 DTO.GEN.210 a) 1) i)(b)

Le représentant du DTO peut désigner un correspondant

sécurité et/ou une équipe en charge de la sécurité pour

mener la **politique de sécurité**.





Le rôle de l'équipe

Exemple de bonnes pratiques

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe?

- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

Une fois le travail préliminaire d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques effectué, tout au cours de l'année, la ou les personnes en charge de la sécurité :

- Recueillent et traitent les déclarations évènements obligatoires ou volontaires,
- Se tiennent informées des consignes de sécurité et rapports émanant des autorités (DSAC, EASA, BEA, ...),
- Se tiennent informées des consignes de sécurité émanant de la fédération,
- Tiennent informées le représentant du DTO.





Le rôle de l'équipe

Exemple de bonnes pratiques

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe?

- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

L'équipe anime la sécurité au sein du DTO :

- Communication vers les adhérents,
- Support pour l'élaboration des programmes de remise à niveau des pilotes (vol annuel),
- Support pour l'évolutions des formations,
- Aide à identifier des pilotes nécessitant un réentrainement,
- Participe à la coordination des instructeurs en matière de sécurité.





La revue annuelle de sécurité

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?
- 5. Conclusion

L'équipe réalise la revue interne de sécurité au sein du DTO :

- Bilan de (des) l'année(s) écoulée(s),
- > Evaluation des mesures prises,
- Nouvelle identification des dangers,
- Préparation de la saison suivante.





CONCLUSION

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

La politique de sécurité est du ressort du représentant du DTO.

C'est un **document à part entière**, la feuille de route en matière de sécurité!





- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

CONCLUSION

Le représentant du DTO pourra s'aider en répondant aux questions suivantes :

- A-t-il nommé un correspondant pour l'assister dans cette tâche ?
- Y-a-t-il une équipe dédiée pour mettre en œuvre la politique de sécurité ?
- A quelle fréquence l'équipe se réunit-elle ?
- Quelle est la méthode d'analyse des risques ?
- Comment est organisée la remonté d'évènement
- Comment sont-ils traités ?





CONCLUSION

Lien vers le manuel DTO:

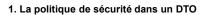
https://www.ecologie.gouv.fr/organisme-formation-declare-dto#scroll-nav 4

- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

Questionnaire de satisfaction		
Meteor	Aide aux DTO	
Liste des organismes déclarés	Manuel DTO Ed3 V0 du 06 mai 2022 (PDF - 1.29 Mo)	
> Aide aux DTO		
Procédure de déclaration DTO	Manuel DTO Ed3 V0 du 6 mai 2022 (DOCX - 2.81 Mo)	
Traitement de la déclaration par la DSAC	Trame DSAC rapports annuel et activité DTO - V4 du 15 avril 2022 (DOC - 169 Ko)	
Programmes de formation	Trame DSAC rapports annuel et activité DTO - V4 du 15 avril 2022 (PDF - 313.87 Ko)	
Programme de formation adapté pour les	Guide - la supervision des vols solo - Ed1 du 15 avril 2021 (PDF - 722.4 Ko)	
titulaires d'une licence ou qualification OACI Programme de formation adapté pour les titulaires d'une licence ou qualification OACI	Guide - Changement d'organisme et programme de formation Ed4 V0 du 12 décembre 2022 (PDF - 1.05 Mo)	

30







- 1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité
- 3. Le rôle de l'équipe ?
- 4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion



